Drancy
FRC 2 11017
Carton
FRC
1791

OBSERVATIONS

SUR LA MONNOIE

PROPOSÉE

AVEC LE MÉTAL DES CLOCHES.

Les divers mémoires que nous avons préſentés, depuis un an (1), & tout récemment encore, à l'Aſſemblée nationale, ſur la poſſibilité de fabriquer une monnoie de billon avec le métal des cloches, nous ont paru ne laiſſer rien à deſirer (2).

---

(1) Il y a plus de dix mois que nous avons remis, avec nos modèles, un mémoire à M. Helle, député et membre du comité d'agriculture et du commerce; il nous en a donné un certificat qui se trouve joint à notre mémoire remis au comité de la commission des monnoies, par M. Tillet; il fut présenté à la même époque mémoire et espèces (elles ont passé sous les yeux de l'Assemblée) à MM. de Champeaux, d'Harambure, d'Artic, à M. le Maire de Paris, et tous ces MM. appuiront notre priorité.

(2) M. Millet a accueilli notre projet, et l'a trouvé si conforme au bien général, qu'il s'est chargé de faire, sur-le-champ, le rapport de notre mémoire à l'auguste Assemblée, dans sa séance du 30 mai.

THE NEWBERRY LIBRARY

1°. Nous avons prouvé la facilité de l'opération, à laquelle des moyens de notre invention ajoutent une célérité capable de fabriquer deux millions & plus en cinquante jours.

2°. Nous avons offert, sur la main-d'œuvre, une économie qui prouve notre zèle & notre civisme.

3°. Une autre économie sur la matière, qui peut procurer, à la nation, un bénéfice de dix sous par livre au moins, si elle préfère de tirer, elle-même, partie de son métal, au lieu de le vendre quinze sous à des étrangers industrieux qui, sans doute, le rapporteront en France sous une autre forme.

4°. Nous avons démontré que le métal, dont est question, ne pouvoit être véritablement utile dans le moment, s'il n'étoit pas employé sans le dénaturer; parce que toute opération, de départ ou d'affinage, ne faisoit qu'ajouter à la dépense, & éloignoit une jouissance qui exige la plus grande célérité.

Tous ces faits sont constans, & il sembloit que la nécessité devoit imposer la loi de les mettre en pratique sans balancer: mais une multitude de concurrens, instruits par ce que nous avons dit il y a plus d'un an, ont présenté des moyens qui, apportant une sorte d'embarras dans la résolution que le comité des monnoies doit prendre, nous ont forcés à donner une plus grande publicité à ces observations.

Les fondeurs, le métallurgistes ont travaillé, chacun a donné le résultat de son travail; les uns proposent le départ, pour livrer à la nation le cuivre rouge qui en résultera, & quelle fera frapper en espèces, pour ensuite trouver un emploi quelconque de l'étain, qui restera toujours un peu mélangé de cuivre.

D'autres proposent, tout uniment, notre moyen, c'est-à-dire celui de jeter en moule.

D'autres prétendent qu'en moulant le métal de clo-

che dans des creux ſans empreinte, il eſt enſuite poſſible de les frapper.

Nous avons fait toutes les expériences que l'importance de l'objet exigeoit; & comme tous les autres, nous avons reconnu (même avant qu'il fût queſtion d'aucune propoſition ſur le métal des cloches) tous les moyens d'en frapper une monnoie utile: & ſi nous nous ſommes bornés à propoſer, purement & ſimplement, le facile moyen de jeter en moule l'amalgame tel qu'il eſt, c'eſt parce que nous ſommes intimement convaincus qu'il étoit le ſeul propoſable, & par principe d'économie & par juſtice, & pour procurer un ſecours prompt & ſolide.

Toute opération qui, pour l'objet en queſtion, exige le jeu du balancier étant du reſſort des monnoies, ne doit pas être confiée à des entrepreneurs particuliers; & s'il eſt juſte de laiſſer à la fabrique publique toute la confiance de la nation, il faut avouer que les monnoies, étant montées pour ce genre de travail, peuvent & doivent ſeules frapper des eſpèces; il ſeroit d'une dangereuſe conſéquence de laiſſer outiller des particuliers dans un genre de fabrication qui ne doit jamais ſortir des mains de la nation.

Mais les opérations du départ, ou de l'affinage, du coin & du balancier, qui, par eſſence, appartiennent aux hôtels-des-monnoies, ſont longues; ce n'eſt qu'avec le tems qu'on peut en jouir. Si on ne leur procure que des opérations d'un genre de grands détails, on ne vient point au ſecours du moment; ils ont d'ailleurs aſſez de travail; la fonte des piaſtres de l'argenterie les occupe trop eſſentiellement aux eſpèces d'or & d'argent, ſans les ſurcharger encore par une fabrication de billon. Néanmoins le beſoin de cette ſorte d'eſpèce eſt reconnu urgent & très-urgent; il nous a donc paru eſſentiel d'offrir le ſeul moyen qui eſt d'une utilité ſans réplique.

Car celui de jeter le métal en moule, pour être enſuite, frappé, préſente nombre d'inconvéniens. A froid, la matière, & le coin même, ne réſiſteroient pas ; il faudroit faire chauffer la pièce moulée, & la chauffer juſqu'à la couleur de ceriſe, avant de la poſer ſous le balancier; premier inconvénient : le monnoyeur ne pourroit prendre la pièce à frapper, qu'avec des pinces pour la poſer; ſecond inconvénient : la chaleur ſe communiquant au coin le détremperoit bientôt; troiſième inconvénient : & tous les retards que tous ces inconvéniens apporteroient à l'opération la conſtituent impraticable.

Nous avons donc penſé, & avec raiſon, que le métal de cloches ne doit point être dénaturé. Tous ceux qui propoſent d'autres moyens s'abuſent, ou cherchent à faire une affaire, ſans s'inquiéter de la pénurie qui eſt à ſon comble & qui fatigue le peuple.

Celui qui propoſeroit de préférer l'action de jeter en moule les eſpèces en général, à celle de les frapper, feroit une propoſition abſurde, deſtructive des hôtels des monnoies, par conſéquent deſtructive auſſi de ce moyen repréſentatif, & parfait, de la valeur de tous les genres de denrées; ce qui jeteroit le commerce dans un déſordre affreux, & qui doit effrayer tout bon citoyen.

Ici il n'eſt queſtion que d'une petite partie des monnoies, que d'un billon, dont on peut même fixer la quotité, & qu'on pourra retirer du commerce lorſque le rétabliſſement du cours ordinaire ſera obtenu, pour y ſubſtituer, ſi on le juge plus convenable, un billon frappé. Il n'eſt queſtion, en un mot, que d'aider le papier national, en lui donnant un mouvement plus facile, & très-néceſſaire, ſans qu'il en réſulte un inconvénient réel, en obtenant avec promptitude le ſecours d'une richeſſe inutile, abondante, que l'Etat tient dans ſa main.

Mais, dit-on, la falſification ſera facile ; car une monnoie de cuivre pur, qui préſente une couleur décidée, ne prête pas à la contrefaction, au lieu que la couleur du métal de cloche peut être imitée par un amalgame de demi-métaux, qui, lui donnant à-peu-près la même peſanteur, trompera le peuple, & jettera dans le commerce une ſurabondance gênante & ruineuſe.

Cette objection eſt ſpécieuſe à la propoſition, mais quelques réflexions en détruiſent bientôt l'effet. Il faut ſavoir d'abord que l'abus de la monnoie de cuivre rouge eſt à ſon comble : ſans en détailler la cauſe, que tout le monde ne ſait pas encore, & ne doit pas ſavoir, il eſt certain que l'étranger en a profité, & que des ſpéculateurs viennent de fabriquer des pièces de cuivre rouge, qui, ſans marque aucune, ont cependant cours dans le commerce, & c'eſt un inconvénient auquel il faut ſe preſſer de remédier.

Dans ce moment l'Etat ne poſsède pas une aſſez grande quantité de cuivre rouge & pur, pour qu'on puiſſe remédier à la pénurie des eſpèces par un billon de ce métal. Celui qui eſt dans le commerce, & ſur-tout celui que l'on veut employer à cet uſage, à la monnoie, eſt un cuivre noir qui a beſoin d'être affiné, & dont il eſt impoſſible que les monnoyeurs puiſſent tirer parti.

D'ailleurs il paroîtroit bien impolitique de faire venir de l'étranger du cuivre rouge qui coûtera 22 ſols, tandis qu'on poſsède une matière que cet étranger eſtime au plus à 15 ſols, parce qu'il veut l'acheter, & qu'on peut porter à 22 ſols & plus ; ce ſeroit faire ſortir de ſes coffres quelques millions, enrichir ſes voiſins, ſe malaiſer, pour n'en devenir jamais plus riche.

Quant à l'amalgame du cuivre, & des demi-métaux, il eſt certain que, ſi l'on prend le cuivre pour baſe de cet amalgame, on ne peut le compoſer à moins de 17 & 18 ſous. Le zinc eſt, de tous les demi-métaux, celui

qui s'amalgame, en plus grande quantité, avec le cuivre, puisqu'il peut en contenir jusqu'à un quart; mais alors il donne ce qu'on appelle le *similor*. En moindre quantité, il donne le cuivre *jaune*, le *laiton* ou *tombac*; mais cet alliage, qui n'est que d'un cinquième, ne peut être moindre de 18 sous.

Si l'amalgame se fait avec ce que les fondeurs appellent des mitrailles, avec des limailles de fer ou autres, plus il y aura de mélanges, plus le métal sera aigre; & alors il sortira du moule avec une multitude de défauts, des aspérités, des trous même, qui rendront sa fausseté absolument visible.

Ce n'est pas qu'il ne soit possible, avec beaucoup de soin, & dans un travail en petit, de tirer quelques pièces mieux faites; mais ces soins entraînent des dépenses, & un falsificateur n'en doit pas faire beaucoup pour rendre son crime utile à sa finance.

Si enfin l'amalgame est fait avec le plomb, alors le métal sera insonore, & noircira les doigts au moindre frottement, tandis que le métal de cloches, sonore par essence, ne noircit point les doigts, pas même le papier. Donc le peuple peut éprouver sur-le-champ la pièce qu'on lui donne, & la rejeter si elle noircit & si elle est sourde en la jetant sur le pavé.

Mais tous les inconvéniens de la falsification s'évanouiront, si, par un simple calcul, on rapproche, le plus possible, la valeur du billon en question, de la valeur intrinsèque du métal:

Quoique les exposans aient proposé de porter le métal des cloches de 15 à 26 sous, néanmoins, pour anéantir la cupidité des falsificateurs, on peut réduire ce métal à sa vraie valeur, par supposition à 22 sous, façon comprise, & le bénéfice sera encore honnête. Le sacrifice que la nation fera n'en sera point un réel, puisque l'avantage vertira directement au profit de tous

les individus, qui tous auſſi ont droit à cette richeſſe commune.

Il eſt inconteſtable que, de tous les erremens indiqués, celui qui préſente la valeur intrinsèque du métal eſt de tous le préférable. Une diviſion de la livre en 44 ou même 42 eſpèces, leſquelles vaudront 6 deniers pièce, ou en 22, chacune de la valeur d'un ſou, mettra à néant tout projet de falſification (1). Alors on introduira dans le commerce une valeur réelle; la nation jouira d'une eſpèce de bon aloi, plus pure que toutes les autres; elle profitera d'un métal inutile qui facilitera ſes échanges; & ſur lequel elle perdra d'autant moins, que tout fondeur pourra l'employer, quoique monnoyé, ſans perte, à tous les ouvrages de ſon atelier, quand il en ſera ſurchargé; il en fera, en un mot, des cloches, dont il eſtime la façon 14 & 18 ſous. Cette facilité, qui rentre dans le grand ſyſtême de liberté, prouve bien authentiquement en faveur du projet des expoſans, & indique, peut-être, la néceſſité de chercher le moyen de réduire ainſi à leur vraie valeur les eſpèces d'or & d'argent.

Mais, en attendant que l'établiſſement d'un ſyſtême général paroiſſe démontré utile ſur cette intéreſſante partie des finances, il ſemble que tous les citoyens doivent ſe réunir pour obtenir de nos légiſlateurs un décret qui fera tomber un agiotage devenu criminel par ſon excès, & qui accable la claſſe indigente.

Signé DRANCY & DIVRY.

(1) Les eſpèces moulées avec ce métal ne ſont point caſſantes, comme le prétendent quelques perſonnes; on peut en faire l'épreuve avec les pièces jointes à ces obſervations, & le faire jeter à pluſieurs reprises & avec force ſur le pavé.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.